Présentation du projet

**AMI CORAM**

**NOM DU PROJET**

Avertissement :

**Le document est à rédiger en français.**

**Le respect du plan est impératif, toutes ces informations sont nécessaires à l'instruction.**

ELEMENTS CLES DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** | …. |
| **Durée du projet (en mois)** | …. |
| **Date de début** | XX/XX/XXXX |
| **Date de fin** | XX/XX/XXXX |
| **Coût total du projet (€)** | …. |
| **Raison sociale du porteur / chef de file** | …. |

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET *(5 lignes maximum)*

**Le détail des documents administratifs à joindre obligatoirement au dossier de candidature est à retrouver dans l’*Annexe 0 – Complétude du dossier*.**

#### PARTIE 1 : PRESENTATION DU PROJET

# PResentation du porteur du projet *(si projet monopartenaire)* PRESENTATION DU chef de file et de chacun des partenaires *(si projet collaboratif)*

**Entreprises :**

Actionnariat

* Répartition du capital et évolution récente.
* En cas de détention par une holding, préciser l'actionnariat de cette dernière. Si le demandeur fait partie d’un groupe, joindre un organigramme (avec participations, effectifs et chiffre d’affaires des sociétés du groupe).
* Si l’entreprise est une PME ou une ETI, description succincte du parcours des fondateurs et/ou des principaux dirigeants (formation, expérience).

Activité actuelle

* Nature de l’activité. Principaux produits et/ou procédés propres commercialisés ou en cours de développement (et/ou issus du négoce).
* Répartition du chiffre d’affaires par produits, par clients, par zones géographiques (national/international).
* Modèles de revenu (ventes directes et/ou indirectes, licences, ou autres ...), modes de commercialisation, circuits de distribution.

Stratégie

* Position concurrentielle au niveau national et international et principaux concurrents.
* Relations avec les pôles de compétitivité.

Ressources humaines et technologiques

* Effectif total actuel et répartition (cadres/non cadres, commercial, production, R&D, …), évolutions envisagées à court terme (3 ans).
* Principaux sites et moyens de production et de R&D, autres implantations géographiques.
* Principaux savoir-faire et/ou technologies maîtrisés par l’entreprise.
* Protections industrielles mises en œuvre (brevets, marques, modèles, …).
* Divisions ou départements impliqués dans le projet, localisation géographique.
* Description des compétences apportées au projet (au niveau R&D, marketing, industriel et commercial). Présentation des personnes clés impliquées.

**Organismes publics de recherche :**

* Présentation des principales équipes de recherche du laboratoire et de leurs travaux.
* Effectif total actuel du laboratoire et des équipes concernées par le projet.
* Rapport d'activités du laboratoire *(le cas échéant, préciser la dernière note obtenue à l’évaluation AERES)*. Liste des principales publications.
* Principaux brevets déposés et/ou contrats industriels conclus au cours des 3 dernières années.
* Stratégie de valorisation et de transfert.
* Description des compétences apportées au projet. Présentation des personnes clés impliquées.
* Relations avec les pôles de compétitivité.

# Objectifs ET CONTEXTE TECHNICO-ECONOMIQUE

Résumé du projet (environ 2 pages)

* Enjeux.
* Ambition.
* Innovations.
* Partenariat.

Ambition stratégique

* Produits, services ou solutions visés par le projet.
* Description et quantification des marchés ou segments de marché visés et objectifs de gains de parts de marché liés au projet à ses différentes phases. Fonctionnement de ces marchés et modèles économiques.
* Justification des éléments avancés en termes de chiffre d’affaires et d’emplois créés sur le territoire national. Attentes des clients et stratégie de développement commercial. Contraintes réglementaires éventuelles.
* Position actuelle et escomptée du porteur / du chef de file et des partenairessur les marchés concernés et principaux avantages compétitifs actuels et espérés. Forces et faiblesses des concurrents et des autres acteurs connus.
* Conditions et facteurs clés de succès du projet. Forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Ambition technologique

* Etat de l'art scientifique et technique au niveau mondial. Références clés.
* Apports du porteur / du chef de file et des partenairesau projet : scientifiques, technologiques, industriels (savoir-faire, éléments de propriété intellectuelle…).
* Innovations et ruptures technologiques. Identification des obstacles techniques à franchir au-delà des améliorations incrémentales. Points forts des solutions envisagées.
* Le cas échéant, localisation des sites d’expérimentation et justification de leur choix.
* Synthèse des impacts environnementaux et sociétaux attendus *(compléter également l’Annexe 5 : Impact environnemental / social / économique)*, création de standards ou normes.
* Caractère stratégique à l’échelle nationale, régionale, ou européenne, existence d’une collaboration structurée ou d’un effet diffusant au sein d’une filière ou d’un écosystème, en particulier pour les entreprises impliquées.

# ORGANISATION DU PROJET *(uniquement si projet collaboratif)*

***Joindre le projet d’accord de consortium ainsi que les éventuels autres accords ou projets d'accords structurant le partenariat****.*

**Tableau de synthèse**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom du partenaire** | **Qualité** | **Catégorie d’organisme ou taille de l’entreprise**  **(PE, ME, GE)\*** | **Rôle dans le projet** | **Compétences apportées au projet** | **Apports du projet au partenaire** | **Budget global du partenaire** | **Aide demandée par le partenaire** |
| **Nom du partenaire 1** | Chef de file |  |  |  |  |  |  |
| **Nom du partenaire 2** | Exemple : Partenaire financé |  |  |  |  |  |  |
| **Nom du partenaire 3** | Exemple : Partenaire non financé |  |  |  |  |  |  |
| **…** |  |  |  |  |  |  |  |

\* au sens de la Commission Européenne 

Logique de collaboration

* Logique de composition du partenariat : complémentarités techniques, industrielles, commerciales, tant en phase de R&D qu'en phase de déploiement industriel et commercial.
* Enjeux pour chaque partenaire, importance de son rôle dans le projet, équilibre de la collaboration entre les partenaires.
* Liste des projets antérieurs pour lesquels les partenaires ont, le cas échéant, déjà collaboré (objectifs, résultats, participants, financements publics éventuels…).

Organisation juridique du partenariat : propriété intellectuelle, dispositions contractuelles, gouvernance

* Organisation du partenariat envisagée pour la phase de R&D.
* Instances de gouvernance mises en œuvre (mode de fonctionnement, fréquence, liens avec le comité de suivi du projet).
* Stratégie de propriété intellectuelle du consortium :
  + Grands principes qui régiront la gestion des connaissances propres des partenaires et des résultats issus du projet financé – tant en termes de propriété que d’utilisation et d’exploitation.
  + Identification des connaissances propres des partenaires nécessaires au projet.
  + Moyens de protection envisagés *a priori* des résultats du projet.
  + Identification *a priori* des résultats obtenus conjointement par plusieurs partenaires.

# Plan de travail

Plan de travail

* Structure du plan de travail, logique de déroulement des étapes clés et des lots. Interdépendance des activités. Planning détaillé (diagramme de Gantt par exemple). Identification d’éventuels points d’arrêt du programme.

*Dans le cas des projets collaboratifs, les activités de management de projet feront l’objet d’un lot dédié.*

* Risques identifiés et plan de suivi.
* Le cas échéant, articulation du périmètre du projet proposé par rapport à d’éventuels autres projets déjà engagés.
* **Compléter la** **Base de données budgétaire (Annexe 2)**, qui permet l'édition du récapitulatif des dépenses prévisionnelles hors taxes du projet présenté :
* par lot (« work package » composé de tâches), décomposé en tant que de besoin en sous-lots,
* par étape clé,
* par partenaire (si projet collaboratif),
* par poste de dépenses : salaires et charges, sous-traitances, autres achats, amortissements des investissements récupérables,...
* par catégorie de recherche : recherche industrielle et/ou développement expérimental\*.

***Les projets présentant des travaux de « recherche industrielle » devront faire l’objet d’une argumentation particulièrement étayée dans la partie « Ambition technologique ». A défaut, ces dépenses pourront être requalifiées en « développement expérimental » et soutenues selon les modalités correspondantes en cas de décision favorable de financement du projet.***

*\* Définitions*

* *Recherche industrielle :*

*Recherche planifiée ou enquêtes critiques visant à acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes en vue de mettre au point de nouveaux produits, procédés ou services, ou d'entraîner une amélioration notable de produits, procédés ou services existants. Elle comprend la création de composants de systèmes complexes (modules, briques, ...) nécessaire à la recherche industrielle, notamment pour la validation de technologies génériques, à l'exclusion de prototypes.*

* *Développement expérimental :*

*Acquisition, association, mise en forme et utilisation de connaissances et techniques scientifiques, technologiques, commerciales et autres existantes en vue de produire des projets, des dispositifs ou des dessins pour la conception de produits, de procédés ou de services nouveaux, modifiés ou améliorés. Il peut s'agir notamment d'autres activités visant la définition théorique et la planification de produits, de procédés et de services nouveaux, ainsi que la consignation des informations qui s'y rapportent. Ces activités peuvent porter sur la production d'ébauches, de dessins, de plans et d'autres documents, à condition qu'ils ne soient pas destinés à un usage commercial.*

**Tableau de synthèse des livrables attendus à chacune des étapes clés du projet telles que définies dans la Base de données budgétaire (Annexe 2) :**

* ***Regrouper les livrables par lots / sous-lots.***
* ***Les intitulés des livrables doivent être suffisamment descriptifs pour être compréhensibles hors du contexte des fiches de lot présentées en Partie 2 de la présente Annexe 1.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etape clé** | **Date prévisionnelle** | **Livrables attendus**  **(référence / mois de disponibilité / intitulé)** |
| EC1 | *T0 + XX mois (date indicative MM/AAAA)* | * *Lx.y.z (T0 + ZZ mois) : …* * *…* |
| EC2 | *T0 + YY mois (date indicative MM/AAAA)* | * *…* |
| *…* | *…* | *…* |

**Tableau de synthèse des principaux jalons décisionnels du projet et de leurs indicateurs de succès associés :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date prévisionnelle** | **Description du jalon** | **Indicateurs de succès du jalon** |
| *T0 + VV mois (date indicative MM/AAAA)* | Jalon 1 : … |  |
| *T0 + WW mois (date indicative MM/AAAA)* | Jalon 2 : … |  |
| *…* | *…* |  |

#### PARTIE 2 : DESCRIPTION DETAILLEE DES LOTS

***À compléter pour chaque lot ou chaque sous-lot du projet.***

|  |  |
| --- | --- |
| **Lot n° 1.1** | **Intitulé du lot** |
| **Nature du lot :** *indiquer la nature dominante correspondant*   |  |  | | --- | --- | |  | **RDI =** dépenses de recherche développement et innovation | |  | **Investissement =** achats de matériels durables, travaux d’infrastructure | | |
| **Date de démarrage :** T0 + … mois *(T0 = date de démarrage du projet)*  **Date de fin :** T0 + … mois  **Durée**(en mois) :  **Objectifs de ce lot / résultats attendus :**  **Partenaires** *(uniquement si projet collaboratif)* **:**  **- Partenaire responsable :**  **- Partenaires impliqués :** | |
| **Description synthétique des tâches qui composent ce lot :**  Tâche n° 1.1.1 : *Description*  Tâche n° 1.1.2 : *Description*  … | |
| **Livrables :**  Livrable n° 1.1.1 : *Intitulé détaillé, date prévisionnelle de disponibilité (T0 + x mois)*  Livrable n° 1.1.2 : *Intitulé détaillé, date prévisionnelle de disponibilité (T0 + y mois)*  … | |
| Description de la sous-traitance *(préciser les montants associés)* :  Description des achats *(préciser les montants associés)* :  Description des investissements à réaliser ou à mobiliser pour le projet *(préciser les montants associés)* : | |

#### PARTIE 3 : RETOMBEES ECONOMIQUES

# EXPLOITATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES RESULTATS DU PROJET

*Nota : dans le cas d’un projet collaboratif, ce thème ne concerne que le chef de file et les partenaires susceptibles d'exploiter industriellement et commercialement les résultats du projet. Les éléments peuvent être transmis directement à Bpifrance par le partenaire s'ils contiennent des informations jugées confidentielles que celui-ci ne souhaite pas partager avec les autres partenaires à ce stade. Le chef de file doit être informé de cet envoi séparé.*

Si projet collaboratif, relations envisagées entre les partenaires au-delà de la phase de R&D :

* Conditions d'exploitation : modalités financières, exclusivités éventuelles et domaine d'exclusivité, droit de divulgation des organismes de recherche.
* Si des accords cadre existent, préciser leur contenu au regard des conditions d'exploitation des résultats.
* Produits et services : règles envisagées de propriété et d'exploitation des produits et services résultant de l'industrialisation des résultats en phase de R&D du projet.

Pour le porteur (si projet monopartenaire) / pour le chef de file et pour chaque partenaire concerné (si projet collaboratif) :

* Produits, systèmes ou services susceptibles d'être mis sur le marché sur la base des résultats de la recherche. Préciser comment il sera possible de les identifier au regard de l'activité globale de l'entreprise.
* Modalités d’industrialisation des résultats du projet :
  + Moyens envisagés, nature des investissements à réaliser.
  + Localisation envisagée des activités industrielles.
  + Calendrier prévisionnel de mise en production.
* Modalités de commercialisation des résultats du projet :
  + Stratégie et description des moyens et/ou actions prévus.
  + Localisation envisagée des activités commerciales.
  + Ventes directes ou indirectes via un réseau de distribution, politique de licences, ...
  + Calendrier prévisionnel de pénétration du (des) marché(s).
* Objectifs économiques et commerciaux visés (prévisionnel des ventes, chiffres d'affaires, marges).
  + Présenter les hypothèses du plan d'affaires.
  + Compléter le Tableau **B1** - Prévisions d'activités, de marges et d'emplois (onglet « Prévisions économiques » de l’Annexe 4 : Eléments administratifs économiques et financiers).
* Retombées économiques pour le territoire national, chiffrées et étayées en termes d’emplois directs et indirects créés et/ou maintenus (préciser leur localisation lors de la phase d’exécution du projet, puis lors de sa phase d’exploitation), d’investissements (renforcement de sites industriels, accroissement de la R&D, etc.), de valorisation d’acquis technologiques (brevet, propriété intellectuelle…), de développement d’une filière ou d'anticipation de mutations économiques ou sociétales.
* Le cas échéant, démonstration de la cohérence du projet avec les politiques territoriales.

# Eléments financiers

*Nota : dans le cas d’un projet collaboratif, ce thème ne concerne que le chef de file et les partenaires « entreprises ». Les éléments peuvent être transmis directement à Bpifrance par le partenaire s'ils contiennent des informations jugées confidentielles que celui-ci ne souhaite pas partager avec les autres partenaires à ce stade. Le chef de file doit être informé de cet envoi séparé.*

Pour le porteur (si projet monopartenaire) / pour le chef de file et pour chaque partenaire « entreprise » (si projet collaboratif) :

* Présenter l'impact du projet sur les comptes de résultats prévisionnels.
* Compléter le Tableau **B2** - Comptes de résultats prévisionnels (onglet « Comptes de résultats » de l’Annexe 4 : Eléments administratifs économiques et financiers).
* Présenter les modalités et le calendrier prévisionnel de financement de la phase de R&D puis des moyens industriels et commerciaux prévus à l'issue de cette phase.
* Présenter les évolutions en capital prévues à court terme (levée de fonds, apports en compte-courant, etc.) : calendrier et modalités, souscripteurs, statut (engagement ferme reçu ou en phase de négociation).
* Présenter l'impact du projet sur le plan de financement.
* Compléter le Tableau **B3** - Plan de financement (onglet « Plan de financement » de l’Annexe 4 : Eléments administratifs économiques et financiers).

# Justification de l'aide

*Nota : dans le cas d’un projet collaboratif, ce thème ne concerne que le chef de file et les partenaires « entreprises ». Les éléments peuvent être transmis directement à Bpifrance par le partenaire s'ils contiennent des informations jugées confidentielles que celui-ci ne souhaite pas partager avec les autres partenaires à ce stade. Le chef de file doit être informé de cet envoi séparé.*

*L’aide sera jugée pertinente si ses effets positifs pour les partenaires et pour tous les tiers envisageables (consommateurs, autres entreprises, société au sens large) sont supérieurs à ses effets négatifs en termes de distorsion de la concurrence et des échanges à l’intérieur de l’Union Européenne et de l’utilisation des fonds publics. Les effets positifs incluent une meilleure coordination des acteurs du marché, un renforcement de leurs activités de R&D, une meilleure diffusion des connaissances et des technologies ainsi que des objectifs plus généraux comme la création d’emplois, l’amélioration de la compétitivité européenne et la satisfaction des consommateurs et des citoyens.*

Pour le porteur (si projet monopartenaire) / pour le chef de file et pour chaque partenaire « entreprise » (si projet collaboratif), préciser les éléments qui montrent les effets positifs de l’aide, comme :

* les activités que déploierait l’entreprise sans l’aide,
* les bénéfices nouveaux qu’elle peut en tirer (initiatives nouvelles, accélération de la mise sur le marché, réduction du risque lié aux incertitudes techniques, industrielles ou commerciales…),
* les avantages supplémentaires apportés au client final par rapport aux offres existantes,
* si projet collaboratif, les effets de coordination facilités par l’aide et l’impact sur le comportement de chaque partenaire dans son initiative d’innovation,
* les retombées en terme de filière industrielle, de normes et de standards, ou de disponibilité d’une offre nouvelle de produit ou de service utile à d’autres acteurs, qui ne pourraient pas en disposer sans le projet.

#### ANNEXES

**Pourront notamment être annexés à ce document :**

* Les études préalables disponibles (techniques, commerciales, liberté d’exploitation, autres).
* S’il y a lieu, les propositions commerciales des prestataires et sous-traitants essentiels qui interviendront dans le cadre de ce projet.
* La liste des droits de propriété intellectuelle préexistants mobilisés dans le cadre du projet.

**Attention, le projet d’accord de consortium (format libre) devra être transmis séparément.**